



Compte de pénibilité au travail

Référence :
FRH.14

Durée conseillée :

2 jours

Tarif en inter-entreprise :

1320 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1475 € HT/ jour / groupe

<https://www.cnfce.com/formation-compte-de-penibilite-au-travail>

Formation compte de pénibilité au travail : évaluer la pénibilité et assurer ses obligations

Quels sont les critères à respecter pour organiser la mise en place d'un compte pénibilité ? Quelles sont les règles à connaître pour qu'un salarié accède à une activité moins exposé à des facteurs de pénibilité ? Le **compte de pénibilité au travail** repose sur un nombre de points permettant à l'employé de travailler à temps partiel ou d'accéder à des formations professionnelles. Cette **formation compte de pénibilité au travail** fera le point sur les éléments à maîtriser pour établir des diagnostics liés à la pénibilité et mettre en place des modalités visant à encadrer les droits des employés et organiser la mise en place de ce compte de pénibilité.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les critères de pénibilité et établir un diagnostic
- Maîtriser la nouvelle réglementation sur la pénibilité au travail
- Organiser la mise en place du compte pénibilité

Programme

Établir le diagnostic préalable des situations de pénibilité

- S'informer sur les enjeux de l'allongement de la vie professionnelle

- Ce que recouvre la notion de pénibilité dans la nouvelle loi
- Connaître les points clefs de la [réforme des retraites en janvier 2015](#)

Assimiler les facteurs de pénibilité

- Les points clefs du diagnostic : critères à prendre en compte, métiers prioritaires

Définir les critères de pénibilité propres à votre organisation

- Éléments liés aux personnes
 - Risques majeurs de santé : stress, sentiment d'usure professionnelle.
 - Impacts physiques du vieillissement sur l'organisme : TMS'
 - Historiques de carrières
 - Critères d'âge et de typologies d'activité professionnelle
- Éléments liés aux spécificités des métiers et des postes de travail
 - Critères de pénibilité des emplois de l'organisation
 - Risques d'expositions : intensité et fréquence selon les métiers
 - Éléments liés aux risques santé au travail : accidents, sécurité?

Mettre en place les entretiens pour la prise en compte trimestrielle

- Travailler avec les intervenants concernés :
 - Médecins du travail
 - Managers
 - Partenaires sociaux
- Définir une méthodologie d'action en commun
 - Cadrage du projet de prévention
 - Rôle spécifique des managers dans la prévention et l'intégration des facteurs de pénibilité dans le décompte
- Informer et sensibiliser l'ensemble des salariés sur les problématiques de pénibilité

Outiller la démarche et en mesurer l'efficacité

- Mettre en place les outils clefs : modalités des entretiens
- Définir les indicateurs : absentéisme, inaptitudes totales ou partielles, suivi des pathologies caractéristiques sur les différentes populations et

métiers

- Organiser la démarche dans le temps : jalons de suivi et indicateurs d'alerte

Programme daté du 31/03/2020

Public & prérequis

Public cible

- Personnel RH
- CHSCT
- Responsable sécurité

Pré-requis

Il est conseillé d'avoir des notions en GRH pour suivre la formation compte de pénibilité au travail

Méthodes pédagogiques

- Apport théoriques et pratiques
- Applications pratiques
- Etudes de cas
- Support de cours **formation compte de pénibilité au travail**

Évaluation des acquis en fin de formation

Dates et lieux

Date de début

31-08-2022

Date de fin

01-09-2022

Lieu de formation

Classe virtuelle – Formation à distance

15-09-2022	16-09-2022	Lille
27-09-2022	28-09-2022	Bordeaux
12-10-2022	13-10-2022	Lyon
02-11-2022	03-11-2022	Classe virtuelle – Formation à distance
23-11-2022	24-11-2022	Lille
07-12-2022	08-12-2022	MIXTE VISIO / PRESENTIEL Paris
19-12-2022	20-12-2022	Bordeaux

